

Au vœu n°49

CONSEIL DE PARIS

lundi 3, mardi 4 et mercredi 5 juillet 2017

Amendement de l'exécutif

au vœu n°49 relatif au partage de l'espace dans les transports en commun franciliens
déposé par Anne Souyris, David Belliard et les élu-e-s du Groupe écologiste de Paris (GEP).

L'exécutif propose l'amendement suivant :

Au libellé du vœu, après « du STIF », ajouter : « , de la SNCF ».

Le vœu est ainsi rédigé :

Considérant que le manspreading est un anglicisme qui désigne la pratique selon laquelle un homme, en particulier un passager dans les transports publics, adopte une position assise de telle sorte qu'il empiète sur le ou les siège(s) adjacent(s);

Considérant que les usagères et les usagers des transports en commun franciliens sont nombreux à faire savoir leur agacement face à cette occupation de l'espace, notamment sur les réseaux sociaux et via une pétition ayant déjà reçu plus de 18 000 signatures;

Considérant que les villes de New York et plus récemment Madrid ont lancé des campagnes de communication bienveillantes visant à sensibiliser les usagers masculins de leurs réseaux de transports en commun à l'espace qu'ils occupent;

Considérant que l'association Osez le féminisme a alerté la RATP et le Stif sur l'existence de cette pratique dans les réseaux de transports en commun dont ils sont organisateurs et gestionnaires et que les réponses de ces organismes attestent qu'ils ne semblent pas avoir pris la mesure de cette problématique sur le réseau francilien;

Considérant que le Stif a indiqué dans la presse n'avoir pas prévu pour le moment d'intégrer la problématique du manspreading à sa future campagne de lutte contre le harcèlement dans les transports qui sera mise en place en 2018;

Considérant que le partage de l'espace public entre hommes et femmes est une préoccupation commune à l'ensemble des groupes politiques du conseil de Paris;

Aussi sur proposition d'Anne Souyris, David Belliard et les élu-es du groupe écologiste de Paris (GEP), le Conseil de Paris émet le vœu que la ville interpelle les instances dirigeantes du STIF, de la SNCF et de la RATP sur la nécessité de communiquer sur cette problématique du manspreading de façon pédagogique afin de faire reculer cette pratique.

Christophe NAJDOVSKI



Hélène BIDARD

